



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## électricité

Question écrite n° 128128

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le tarif social de l'électricité. L'attribution automatique du tarif de première nécessité (TPN) de l'électricité avait été annoncée le 17 octobre 2011 et devait entrer en vigueur au 1er janvier 2012. Pourtant, le décret n'a toujours pas été publié, ce qui est inadmissible au moment précisément où nos concitoyens ont le plus besoin d'électricité, notamment pour leur chauffage. Le Gouvernement a une fois de plus manqué à sa parole. En effet, la mesure a pour vocation de permettre aux ménages les plus modestes, ceux dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de la couverture maladie universelle (634,25 euros par mois pour une personne seule et 951 euros pour un couple), d'obtenir automatiquement un rabais sur leur facture d'électricité. Aussi lui demande-t-il, comme de très nombreux Français, quand le décret d'application de cette mesure sera-t-il enfin signé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128128

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Redressement productif

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1215

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)